VIE MUNICIPALE
Vos nouveaux élus

Bousbecque

Magazine d'information municipale - avril 2019 - www.bousbecque.fr

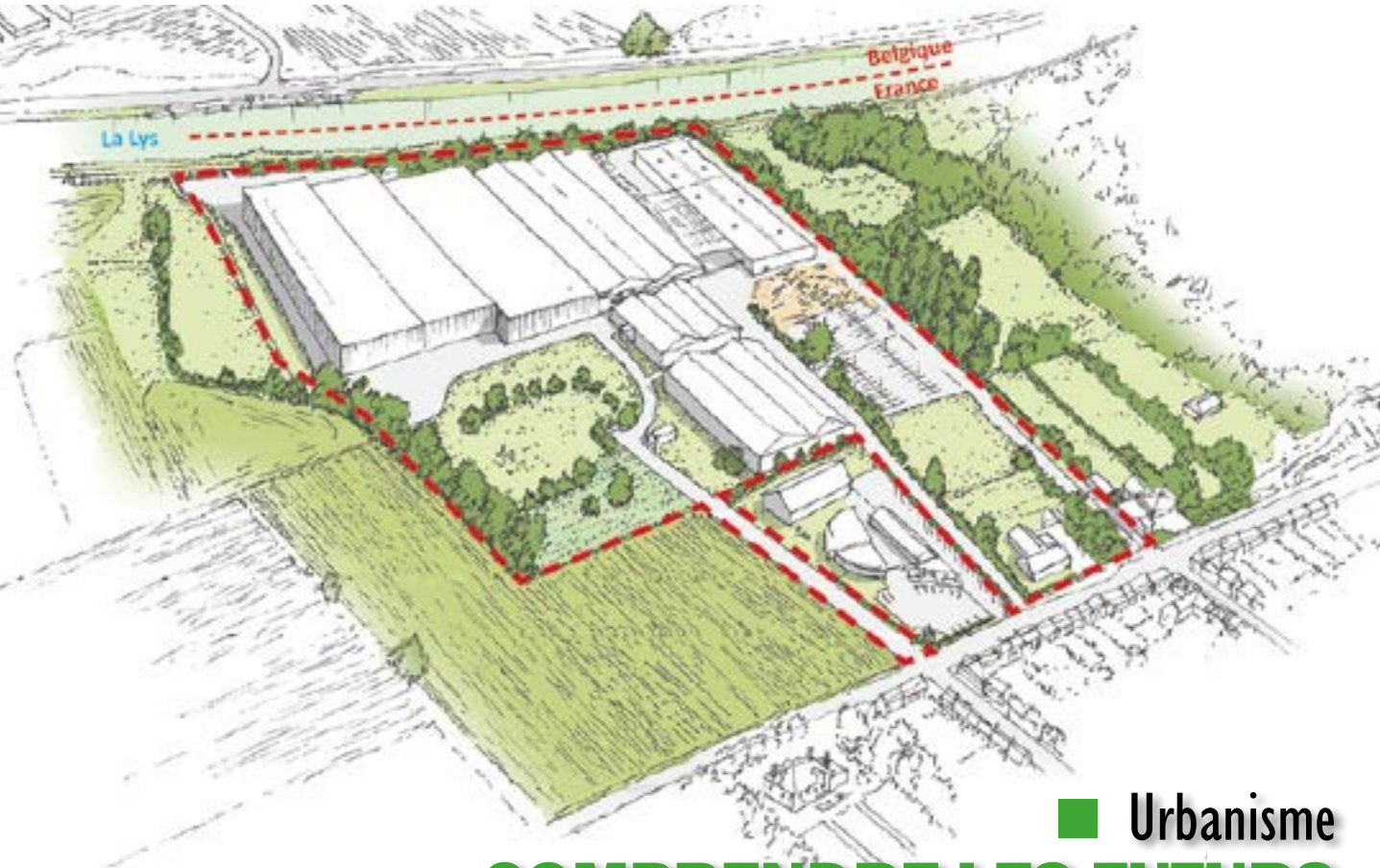

Urbanisme

COMPRENDRE LES FUTURS AMÉNAGEMENTS URBAINS

Culture

Le géant : origines ...

Fêtes & Cérémonies

Vœux à la population : mises à l'honneur

Citoyenneté

Citoyens vigilants : on vous explique tout

Portfolio

Bousbecque
Magazine d'information municipale de la ville de Bousbecque

Le magazine Bousbecque est distribué gratuitement à tous les habitants de Bousbecque. Si vous ne le recevez pas ou pour le recevoir en version numérique, contactez la mairie de Bousbecque au 03 20 23 63 63 ou par courriel : **contact@bousbecque.fr** • Tirage : 2100 exemplaires. • Tous droits de reproduction réservés. © 2019 • Impression labellisée Imprim'Vert sur papier 100% recyclé Cyclus • Dépôt légal : Avril 2019 • Directeur de la publication : Joseph Lefebvre, Maire de la ville de Bousbecque • Photographies, rédaction et infographie : Ville de Bousbecque service Communication • Impression : FG Arts Graphiques

Bousbecque

SOMMAIRE

VOTRE MAIRIE
Le visage de vos nouveaux élus — P.4

DANS LE RÉTRO
Les voeux à la population — P.5

URBANISME
Aménagements urbains — P.6

CULTURE
Le géant — P.8

COUP DE PROJECTEUR
Intronisations à la confrairie Saint-Vincent — P.9

CITOYENNETÉ
Dispositif «Citoyents Vigilants» — P.10

EXPRESSION LIBRE — P.11

POSTER — P.12

Edito

Chères Bousbecquoises,
Chers Bousbecquois,

Vous avez entre les mains le nouveau numéro de votre magazine communal. Vous le constaterez, il a changé. Il comporte en effet au centre l'agenda de Bousbecque, avec toutes les dates des événements à venir, d'un format pratique : vous pourrez le fixer facilement avec deux magnets sur la porte de votre réfrigérateur de façon à retrouver aisément l'actualité de votre ville.

Ensuite il s'est enrichi de nouvelles rubriques : « dans le rétro », qui revient sur ce qui s'est passé ces derniers mois à Bousbecque… « le coup de projecteur » qui met en valeur une association qui a animé dernièrement notre ville.

Ce nouveau magazine est aussi l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru depuis notre installation le 21 décembre dernier. Ainsi, et conformément à nos engagements d'améliorer le présent nous avons travaillé sur un certain nombre de points importants.

En ce qui concerne l'état des lieux de notre patrimoine : un audit a immédiatement été lancé sur les 25 bâtiments de la commune. Il confirme la nécessité d'une remise à niveau urgente.

Pour ce qui est de la sécurité, nous avons d'ores et déjà décidé : la relance du dispositif « Citoyens vigilants » (2 réunions ont été organisées en partenariat avec les Services de Police) et le déploiement de la vidéo-protection, définition du projet en lien avec la Préfecture en vue de lancer les études concrètes.

Au sujet de nos orientations budgétaires nous avons prévu : de maîtriser les charges de personnel tout en garantissant le même niveau de Service Public, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et d'orienter notre capacité de financement vers la préservation de notre patrimoine sans alourdir l'endettement.

Et pour le futur, pour demain, pour préparer l'avenir, nous avons prévu de poursuivre en termes d'aménagement les études engagées en y imprimant notre vision et notre calendrier .

En conclusion, sachez, Chers Concitoyens, que toute l'Equipe Municipale et moi même allons poursuivre avec grand plaisir la mission que vous nous avez confiée.

En Vous souhaitant une agréable lecture de votre nouveau Magazine Municipal…

Joseph LEFEBVRE,
Maire de Bousbecque et Conseiller Métropolitain

Hôtel de Ville
19 rue de Wervicq
59166 BOUSBECQUE

contact@bousbecque.fr

facebook.com/bousbecque

03.20.23.63.63

www.bousbecque.fr

LE VISAGE DE VOS NOUVEAUX ÉLUS

LEFEBVRE Joseph
Maire
Conseiller métropolitain

LEROY Christine
1ère Adjointe et Vie scolaire

DELTOUR Benoit
Adjoint au Développement urbain et de l'Économie locale. Emploi

DESMETTRE Marcelle
Adjointe à la Vie sociale

DELESCLUSE Christophe
Adjoint au Sport et Jeunesse

DE FACQ Jean
Adjoint à la Culture et Valorisation du patrimoine

DELANNOY Sabine
Adjointe aux Affaires administratives et juridiques

DESTAILLEUR Martial
Adjoint à l'Information, Communication et Instances participatives

BAUDIN Stéphane
Conseiller délégué au Cadre de vie et Environnement

HAMMERTON Jérémy
Conseiller délégué à la Prévention et Sécurité

ROLLET Marc
Conseiller délégué à la Petite enfance

DEKENS Betty
Conseillère déléguée à l'Habitat et Logement

DELEBECQUE André
Conseiller délégué à l'Agriculture

THELLIER Isabelle
Conseillère déléguée à la Vie associative

HOUPLINE Yves
Conseiller délégué aux Publications municipales

FACQUE Dominique
Conseillère

VANOVERBERGHE Edith
Conseillère

DUTOIT Céline
Conseillère

DESTAILLEUR Madison
Conseillère

Ecouter et Agir Avec Bousbecque

DUPONT Michel
Conseiller

DESCAMPS Philippe
Conseiller

DUTHOIT Chantal
Conseillère

DELEFORTRIE Christine
Conseillère

VANGHELUWE Véronique
Conseillère

Ensemble pour Mieux Vivre Bousbecque

DHALLUIN Benoît
Conseiller

PEREZ Sabrina
Conseillère

LAGADEC Sabine
Conseillère

«UN COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO»
LES VOEUX À LA POPULATION

Voici le titre de votre nouvelle rubrique que vous retrouverez dans chaque numéro de votre magazine et qui vous permettra de vous remémorer les événements récents du passé…
Après les élections municipales des 9 et 16 décembre 2018, Joseph LEFEBVRE a été élu Maire de Bousbecque et a installé le nouveau Conseil Municipal. En ce début d'année 2019, les cérémonies des vœux ont rempli les agendas…

Les vœux aux Bousbecquoises et aux Bousbecquois, le 25 janvier, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles notre Député Monsieur Vincent LEDOUX, deux sénateurs du Nord et l'ensemble des maires des communes voisines, ont permis de revivre les temps forts de 2018.
Les prestations de qualité de la Chorale et de l'Harmonie Municipale nous ont remémoré les manifestations organisées pour l'Armistice de la guerre 1914-1918 grâce aux textes très émouvants de Madame Laetitia Remericq et Valérie Lenfant.
Puis, ce fut au tour de Monsieur Jean DE FACQ, de nous faire revivre la naissance de notre géant, Ogier de Busbecq avec les différentes étapes de la fabrication. Puis, son baptême qui se déroula le 15 avril 2018 dans une grande fête populaire.
Enfin, pour son engagement pour la conservation du patrimoine de Bousbecque, Jean DE FACQ s'est vu remettre par notre Député Monsieur Vincent LEDOUX, la Médaille de l'Assemblée Nationale.
Ces festivités se terminèrent autour de la Galette des Rois dans un esprit de convivialité…

AMÉNAGEMENTS URBAINS
LA VISION DE LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 2 mars toute la population était conviée à la visite de la friche du Château. Ceci dans le cadre de l'étude de programmation pour l'aménagement de cette friche, la MEL et le Cabinet BLAU nous proposant de découvrir la phase diagnostic de cette étude.
Etude engagée par la précédente municipalité, que nous avons décidé de continuer avec la volonté d'écouter et d'associer les Bousbecquois au projet de transformation de leur cadre de vie. D'autant qu'il s'agit d'un moment important et attendu dans l'histoire de Bousbecque.
Histoire marquée par son passé industriel qui l'a conduite à se développer en tournant le dos à la Lys, les habitations étant orientées vers le centre du village.
Aussi, le projet de « la friche du Château » nous donne l'occasion de rapprocher Bousbecque de l'eau en poursuivant le retournement qui a commencé avec l'opération des bords de Lys. Il sera vraiment question d'ouvrir pour Bousbecque de nouvelles opportunités, c'est un engagement de notre Equipe Municipale pour l'avenir de notre ville.
Plusieurs ateliers thématiques seront prochainement proposés à tous les Bousbecquois. Vos propositions sont importantes pour nous, nous comptons sur votre participation active à ces ateliers, venez-vous exprimer, expliciter vos désirs pour l'aménagement de cette friche… Nous voulons avancer sur ce projet avec Vous !
La visite du site le 2 mars dernier nous a permis de (re)découvrir le site historique du Château de Bousbecque, et ce qu'il en reste…puis la frange ouest du site jusqu'aux bords de la Lys (voir photos ci-dessous).
Nous avons eu ensuite une heure de présentation et d'explications sur ce diagnostic par les représentants de la MEL et le Cabinet BLAU, bilan écologique sur la préservation du milieu naturel, bilan économique aussi sur les besoins de la population en matière de logements.
Pour finir, nous avons eu une présentation de ce que sera la jonction piétonne du cœur de ville vers les bords de Lys, la « Passerelle » (voir illustration ci-dessus). Elle permettra d'établir un maillage complet de promenades et d'espace de nature.

Vous le voyez, l'avenir de notre commune c'est notre futur. L'évolution de notre commune passe par ce projet. Cet avenir c'est celui de tous les Bousbecquois, de tous âges, toutes générations confondues et nous le partageons ensemble. Prenez une part active dans les projets dont vous souhaitez la mise en œuvre dans votre ville en participant aux ateliers participatifs.
Prochainement, nous engagerons également une réflexion sur le devenir de la zone du Bonnier au Seigle, dans sa nouvelle configuration, afin d'avoir une vue stratégique et globale de l'aménagement de la commune. Les obligations de la loi SRU poussent à une réflexion sur l'ensemble des zones potentiellement constructibles si l'on veut éviter la surdensification et garantir un espace agréable à vivre pour l'ensemble des Bousbecquois.
Enfin, Le projet de méthanisation n'ayant pas abouti avant l'échéance de la promesse de vente, le dossier a été clôturé. Aussi, dans le cadre de l'enquête publique liée à la révision générale du PLU, nous avons souhaité revenir à l'intention d'origine qui avait conduit à regrouper à cet emplacement le foncier communal. A cet effet, nous avons demandé l'instauration d'une zone d'activité pour les artisans le long du boulevard de la Lys afin de préserver l'avenir et l'emploi local sachant que, par la maitrise foncière, la ville aura en toute transparence, le moment venu, la capacité de veiller à la préservation du cadre de vie.

LE GÉANT DE BOUSBECQUE
HISTORIQUE ET TRADITION

EN SAVOIR PLUS SUR OGIER DE BUSBECQ...

- Il est né à Comines en 1521, fils de Catherine Hespel et Georges Ghisselin, écuyer et seigneur de Bousbecque.
- Il a suivi ses études dans de grandes écoles et universités : Louvain , Vienne, Padoue et Bologne. Il s'est destiné à une carrière diplômatique et il parle sept langues.
- Il s'est mis au service de Charles Quint, puis de Ferdinand 1er, de Maximilien II et Rodolphe II. En 1554 puis 1556, Ferdinand 1er de HASBOURG le nomme ambassadeur auprès de Soliman 1er le Magnifique dont le royaume s'étend depuis la Perse jusqu'à Vienne.
- En 1562, Ogier retourne en Europe réussissant à retarder la guerre en obtenant une trêve de 8 ans. Il est nommé, en 1576, ambassadeur auprès du Roi de France.
- En 1591, âgé de 70 ans, il se retire de la vie publique, est de retour vers Bousbecque et passant par la Normandie, il est attaqué par des brigands et décède à Cailly. Il est enterré en l'église de Saint Germain sous Cailly et son cœur est envoyé à Bousbecque en 1598 pour être déposé dans le mausolée familial de l'église.
- Intéressé par l'archéologie , les sciences naturelles et grand botaniste, il apporte en Europe la tulipe, le marronnier d'Inde, le lilas et de nombreuses plantes médicinales.
- Pour mémoire, on peut affirmer maintenant qu'Ogier est mort en 1591 et non en 1592 comme inscrit sur le monument de la rue de Wervicq.

LA TRADITION DES GÉANTS

Il faut remonter très loin dans l'histoire pour découvrir dans les foires régionales, ces personnages burlesques, atteignant des hauteurs considérables et que l'on promenait en processions comme des mannequins.
Sous la domination espagnole, dans les Pays-Bas et dans la Belgique actuelle on aimait sortir et montrer des animaux énormes (dragons, éléphants, lions, baleines ...) à l'occasion de fêtes religieuses.
Charles Quint, pour s'allier les Flamands, établit dans les beffrois les carillons, et autorisa aussi le spectacle de la promenade de ces mannequins fabriqués en osier parfois fort décriés par les autorités religieuses de l'époque.
Notre géant, Ogier ne faillit pas à cette tradition. D'une structure d'osier et de bois tendre, d'un poids de 60 kgs environ, haut de plus de 3,35 m, il est habillé en costume d'époque comme un ambassadeur. Mobile, il danse à volonté.
D'une tête fine, le nez droit, le menton volontaire, les yeux et le visage d'une franche bonté mais animé d'une farouche volonté, il est la copie exacte de la gravure qui représente Ogier Ghiselin de Busbecq au XVIème siècle.
Les villes des Flandres et d'Artois possèdent plus de 700 géants, cela démontre le profond attachement de la région à la grandeur historique de son passé.
Notre géant est l'image vivante de notre tradition, le symbole de notre ancêtre et de sa grandeur.
Ce mannequin d'osier et de bois tendre a un cœur, c'est celui des bousbecquois.

«COUP DE PROJECTEUR»
INTRONISATIONS À LA CONFRAIRIE SAINT VINCENT

Évènement à Bousbecque !!! Ce samedi 26 janvier 2019 ne fut pas un samedi comme les autres…
En effet pour répondre à l'invitation acceptée par l'ancienne municipalité, on célébra, ce jour, l'intronisation par le Grand Maistre de la Confrairie Internationale de Saint Vincent de plusieurs personnalités de la commune. Après la Messe célébrée dans notre Eglise, tout le monde fut convié à la Mairie pour cette cérémonie.
Vêtus de leurs costumes traditionnels, les Membres de la Confrairie de Saint Vincent, accompagnés pour l'occasion par les Membres de la Confrairie « La Saint Georges », compagnie d'Arbalétriers de Bousbecque, nous ont replongés dans nos racines, notre histoire, nos traditions en présence de nombreux Bousbecquois…

Le Grand Maistre procéda à la nomination au grade de Chevalier de trois personnalités locales :

- Le maire, Joseph LEFEBVRE,
- L'Abbé Jean-Pierre DEWAILLY, Curé Aîné de Saint Martin Bousbecque
- L'Abbé Jean-Marie ATMEARE, Curé-Doyen des paroisses Notre Dame de la Lys et Notre Dame du Partage

Pour contacter la Confrairie :
jean-pierre.thery47@orange.fr

EN BREF ...

INFORMATION CONCERNANT NOS AÎNÉS

Le voyage des aînés ne rencontrant plus le succès des années précédentes, nous avons souhaité le compenser par la remise d'un colis. Celui-ci, accompagné de la traditionnelle coquille, sera remis à tous les Bousbecquois de plus de 65 ans en fin d'année.

PAS DE VICTOIRE MAIS DU COEUR POUR LE HBCBWL

Samedi 12 janvier, la victoire n'était pas sur le tableau des scores mais dans le cœur de notre club HBCBWL. L'équipe seniors masculine de Handball fut supporté par un public en ébullition, venu en très grand nombre. Une grosse ambiance pour Bousbecque avec une mascotte énergique et une tribune pleine à craquer. Les handballeurs se sont fièrement battu contre SO Calais HB lors d'un superbe match régional.

LE SCRABBLE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Ils ont répondu présents les spécialistes des mots, les forts en jeux de lettres. Les cerveaux étaient en ébullition durant toute l'après midi pour ces joutes d'orthographe. Une petite collation était la bienvenue entre deux parties de réflexion littéraires, pour alimenter les cellules grises qui en avaient bien besoin.

LE DISPOSITIF «CITOYENS VIGILANTS»
ON VOUS EXPLIQUE TOUT

Quels sont les objectifs de ce dispositif ?

Ce dispositif, en partenariat avec la Préfecture et la Direction Départementale de la Sécurité Publique, permet de créer une chaine de vigilance autour d'habitants d'une même rue, d'un même quartier, en vue de prévenir des incivilités ou des actes délictueux, en collaboration directe avec la Police Nationale.

Renforcer l'action de proximité, étendre les relations avec les forces de sécurité, développer l'esprit civique entre habitants d'un même quartier, sensibiliser aux actes de prévention élémentaire sont autant d'objectifs des « citoyens vigilants ».

Qui peut être citoyen vigilant ?

Toute personne volontaire et bénévole qui le souhaite peut devenir « citoyen vigilant » en s'inscrivant en mairie.

Le « citoyen vigilant » est attentif à la vie quotidienne de sa rue, de son quartier, afin de répondre aux enjeux de sécurité des personnes et des biens, notamment dans le domaine de la lutte contre les cambriolages et les incivilités.

Le « citoyen vigilant » veille à signaler aux forces de l'ordre tout comportement qui semble suspect ou inhabituel (allées et venues de véhicule douteux, porte ou fenêtre ouverte en l'absence des occupants, …). Face à ce type d'événement, le « citoyen vigilant » informe les services de la Police nationale. En aucun cas, il ne s'agit de se substituer aux forces de l'ordre.

Et à Bousbecque ?

La commune de Bousbecque a signé en décembre 2017 le protocole d'adhésion à ce dispositif avec la Préfecture et la Police nationale. Quelques habitants de notre commune sont ainsi devenus « citoyens vigilants ».

La municipalité souhaite relancer ce dispositif en faisant appel à de nouveaux « citoyens vigilants ». Si ce dispositif vous intéresse, merci de vous faire connaitre en mairie.

Alerter d'une situation d'incivilité

Tout citoyen qui constate des incivilités se doit de contacter le «17» qui reste le numéro de téléphone de référence pour alerter les services de police qui enregistrent la demande et n'interviennent qu'à cette condition.

La mairie en lien avec les services de police et les acteurs sociaux analyse dans le cadre de la cellule de veille les situations portées directement à sa connaissance par les personnes qui constatent ces actes. L'efficacité dépend de la nature et de la précision des données transmises.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale.

En décembre 2018, les Bousbecquois ont pris leurs responsabilités et élu un nouveau conseil municipal. Cette élection a souligné une volonté de rupture et répond à une attente forte de sérénité pour notre commune et d'ouverture de l'équipe municipale.
Ce premier « sprint » est l'occasion pour le groupe majoritaire de faire un bilan de la période janvier / mars 2019.
L'installation du nouveau conseil a permis d'organiser notre travail. Fidèle à notre volonté de rassembler, des commissions de travail réunissant des conseillers représentatifs des trois formations politiques bousbecquoises sont déjà au travail. Elles sont articulées autour de thématiques : les finances, l'urbanisme, l'économie, l'information, la culture, la vie scolaire, la petite enfance, le sport, la jeunesse, la vie associative, la prévention et la sécurité.
Elles permettent de partager le travail des adjoints et conseillers avec les groupes « Ecouter et Agir » et « Mieux vivre ensemble à Bousbecque ».
C'est ainsi que les projets et nos actions sont menés, en considérant les remarques et observations des représentants Bousbecquois. De ce fait la parole de l'ensemble des Bousbecquois est entendue. Il est temps, pour tous, de tourner la page des élections.
La volonté est de répondre aux attentes de la population et à nos obligations en terme d'aménagement et d'urbanisme. Une réflexion sur le développement urbain et son financement est engagée, le projet de réhabilitation du site Beaulieu est amorcé. Elle est complétée par une étude des besoins d'entretien de notre patrimoine afin de le préserver et de programmer les interventions d'entretien et de réparations sur le long terme.
Nous employons également notre énergie à anticiper nos besoins futurs pour répondre aux enjeux des prochaines années. À savoir quels seront les besoins de Bousbecque en terme d'aménagement, d'infrastructures et de services pour répondre aux attentes de nos aînés, des familles et de nos enfants. Nous invitons chaque Bousbecquois à s'exprimer. Je pense aussi à nos associations et à nos commerçants, moteurs d'une dynamique locale indispensable. C'est ainsi que s'orientent nos actions : préserver raisonnablement notre cadre de vie et anticiper l'avenir.

Benoit DELTOUR
Avec Bousbecque Construisons Demain

L'implacable arithmétique du scrutin fait qu'il aura suffi de 11 voix pour désigner une majorité. Ce résultat très surprenant s'appuie pour l'essentiel sur une injuste action de diabolisation d'un projet d'avenir à haute portée environnementale et dont l'enjeu sur le long terme devrait aller au-delà de tout intérêt particulier.
Mais cette courte majorité n'en est pas moins légitime. La voici, aujourd'hui à l'épreuve de l'action.
Pour notre part, nous participerons activement aux travaux. Mais nous avons aussi la responsabilité de porter, à la table du Conseil, la voix de nos électeurs, qui sont une véritable force sur la commune.
Nous n'y manquerons pas et ne renierons ni nos convictions, ni nos valeurs.
Il y aura nécessairement des points de divergence, mais n'est-ce pas ce qui donne sa richesse au débat politique ? N'est-ce pas en écoutant les différents points de vue que l'on peut faire mûrir sa réflexion, et, parfois, trouver la juste réponse à une question difficile
Ce travail de fond, enrichissant, que nous n'avons cessé de réclamer ne peut se faire qu'en commission. Il est vital que celles-ci soient ouvertes et respectueuses de tous les avis exprimés. Elles ne doivent pas se cantonner à une présentation des décisions déjà prises. L'avenir nous dira si nous sommes dans ce cas de figure.
Le Conseil Municipal est supposé représenter toute la population. Pourtant, il reste un groupe important de nos concitoyens qui ne sera pas représenté à cette table : Les abstentionnistes. Nous pensons que c'est en donnant l'image d'un Conseil Municipal apaisé, objectif, honnête, respectueux, en se gardant de favoriser l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général, et en restant à l'écoute de toute la population que nous réussirons le mieux à regagner la confiance de ces électeurs silencieux et à leur faire reprendre le chemin du vote citoyen.
A un scrutin municipal, il devrait n'y avoir, au final, qu'un seul gagnant : La commune. C'est là tout le sens de notre action.

Philippe DESCAMPS
Ecouter et Agir

Un groupe non majoritaire et non pas un groupe d'opposition!
Voilà comment se définissent les 3 membres de l'équipe d'Ensemble pour Mieux Vivre Bousbecque qui se sont installés au sein du nouveau conseil municipal mis en place le 21 décembre dernier. A ce titre nous remercions les électeurs qui nous ont apportés, par leurs votes, leur soutien lors des scrutins de ces élections partielles anticipées.
Sabrina PEREZ, Sabine LAGADEC et moi-même, Benoît DHALLUIN, nous positionons comme des conseillers municipaux à part entière qui s'attacheront à gérer au mieux les affaires communales.
Pour ce faire, nous sommes à l'écoute des attentes des bousbecquois, qu'ils soient membres d'associations, commerçants, artisans, retraités ou simples citoyens qui vivent au quotidien leur commune. Nous pouvons être leur relais auprès du conseil municipal.
Bien entendu, nous ne sommes pas naïfs et sommes conscient que nos voix ne porteront pas autant que celles du groupe majoritaire que dirige Joseph LEFEBEVRE.
Cependant, nous agirons et prendrons nos décisions dans le respect du programme que nous avons bâti pour cette campagne municipale, et qui est le fruit des valeurs que porte notre groupe. Nous nous exprimerons lors des échangent qui précéderont les votes des délibérations lors des conseils municipaux afin d'expliquer la position que nous prendrons, et ce, de façon respectueuse comme nous y sommes engagé.
A ce titre, lors du conseil municipal du 1er mars dernier, nous nous sommes notamment opposé au vote concernant le passage de près de 18 000 m2 de surface agricoles en zone artisanale derrière le centre de secours et d'incendie. Il est impératif, pour nous, que Bousbecque conserve son identité de ville à la campagne et garantit, à nos agriculteurs, le maintien de leur outil de travail, c'est impératif!
Sachant, que le nouveau groupe majoritaire a aussi des vues de constructions sur les terrains du bonnier au seigle, il est clair que l'étalement urbain prôné par cette nouvelle équipe fait très peur!

Benoit DHALLUIN
Ensemble pour Mieux Vivre Bousbecque

Nous voilà au printemps!!! Un petit souvenir du mois de janvier qui nous a offert une vision plutôt inhabituelle de notre ville. Le parc de la Mairie est en effet entièrement recouvert d'un manteau de neige, ce qui, il faut bien le dire, laisse place à de magnifiques photos.